



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# ESPER

les Entreprises et les Services Publics  
s'Engagent Résolument



## UNE CHARTE POUR LA PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

1.

- ▶ La définition d'un projet global de prévention
- ▶ L'instauration d'un dialogue et d'un climat de confiance
- ▶ Une démarche de prévention non-stigmatisante
- ▶ L'accompagnement des travailleurs vulnérables



## UNE BOÎTE À OUTILS

Des ressources adaptées  
à la mise en oeuvre  
des engagements de la charte

2.

## UNE NEWSLETTER

3.

Les signataires et les partenaires du dispositif reçoivent une newsletter trimestrielle par mail afin de les tenir informés des dernières informations et actualités



## DES RÉUNIONS D'ANIMATION

Encadrés par le réseau Anact-Aract, les signataires de la charte bénéficient de réunions d'échanges de bonnes pratiques

4.

# DEUX RÉSEAUX POUR UN OBJECTIF

## SIGNATAIRES ESPER

Tous types d'employeurs, privés et publics et quel que soit le statut (entreprise, collectivité locale, administration, association, etc.)

## PARTENAIRES ESPER

Des organismes compétents notamment dans les sphères de la prévention, de la santé, du travail, des addictions, etc.

*Quel objectif ?*

**DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES À S'ENGAGER DANS LE DISPOSITIF ESPER POUR LEVER LE TABOU DES ADDICTIONS**

*Quels engagements ?*

S'engagent à traduire la charte ESPER en actions concrètes au sein de leur collectif de travail, pour agir sur tous les leviers de prévention

S'engagent à motiver les employeurs à devenir signataires de la charte ESPER et à en promouvoir les valeurs

*Quels moyens ?*

**UN ACCÈS À L'ESPACE ESPER ET À LA BOÎTE À OUTILS  
UNE NEWSLETTER PÉRIODIQUE  
DES PARTENAIRES ESPER QUALIFIÉS, IMPLANTÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET TERRITORIAL  
UNE COMMUNICATION DE L'ENGAGEMENT ESPER PAR LA MILDECA ET LA MISE EN AVANT DE TÉMOIGNAGES  
DES RÉUNIONS D'ANIMATION POUR LES SIGNATAIRES ORGANISÉES AUX NIVEAUX NATIONAL ET TERRITORIAL**

**CONTACTER LA MILDECA**  
[esper.mildeca@pm.gouv.fr](mailto:esper.mildeca@pm.gouv.fr)

**OU UN PARTENAIRE ESPER**

Retrouvez l'espace ESPER sur :  
<https://www.drogues.gouv.fr/les-entreprises-et-les-services-publics-sengagent-resolution-esper>